

FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

Stratégie d'investissement et objectifs

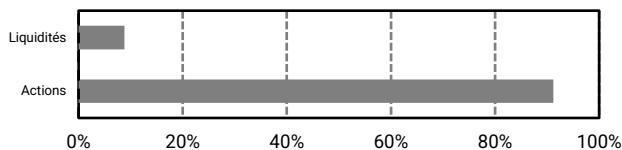
L'objectif du FCP est de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application d'une méthodologie de sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon la Société de Gestion, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de l'impact environnemental et social généré par leurs activités, ainsi que de leur gouvernance (ESG).

Cet objectif passe par une démarche d'engagement actionnarial forte, consistant à dialoguer avec les dirigeants, à leur proposer des améliorations en matière ESG et à suivre les entreprises dans ces transformations. La composition du portefeuille et la détermination des pondérations des titres se basent sur l'appréciation ESG et d'impact ainsi que sur la réactivité des sociétés aux démarches d'engagement actionnarial menées par la Société de Gestion sur ces sujets. Le gérant s'assure du suivi continu d'indicateurs de risques et de rendement.

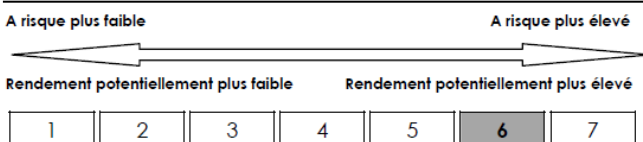
Performances (%)

Performance	Mai	2022	2021	2020	2019	2018
FCP Part C	-0,05	-7,65	+9,04	+3,17	+23,75	-11,49
Indice div. réinv.	+0,92	-9,66	+22,67	+0,25	+26,11	-12,72

Répartition des actifs



Profil de risque



Gérants du portefeuille

<b>Denis Branche</b>	+33	(0)1	55	35	07	54	/
denis.branche@phitrust.com							
<b>Julien Lefebvre</b>	+33	(0)1	55	35	07	57	/
julien.lefebvre@phitrust.com							

Caractéristiques du portefeuille

**Classification sectorielle :** Actions des pays de la zone Euro  
**Fréquence de valorisation :** hebdomadaire le vendredi au cours de clôture  
**Indice de référence :** DJ Eurostoxx (dividendes réinvestis)

**Société de gestion :** Phitrust  
**Dépositaire :** RBC Investor Services France S.A.

Part C

**Codes ISIN :** FR0007037130  
**Date de création :** 11/11/1999  
**Investissement minimum :** 1 part  
**Durée minimum conseillée :** supérieure à 5 ans

Phitrust  
 023)  
 7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
 Tél.: +33 (0)1 55 35 07 55

**Affectation des résultats :** capitalisation (C)

**Date de valeur de souscription et de rachat :** J +1

**Décimalisation des parts :** non

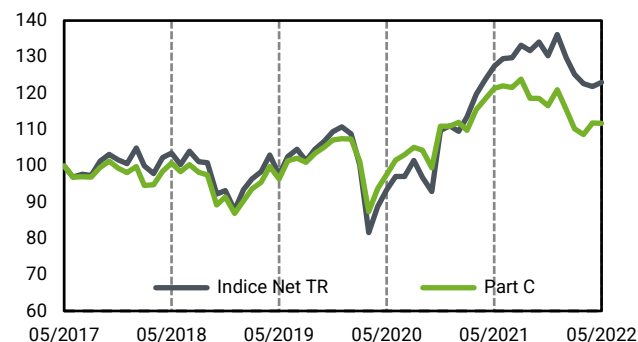
**Droit d'entrée :** 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale

**Droit de sortie :** néant

**Frais de gestion :** 2% TTC de l'actif net par an

Part C : 97,72 €

Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)

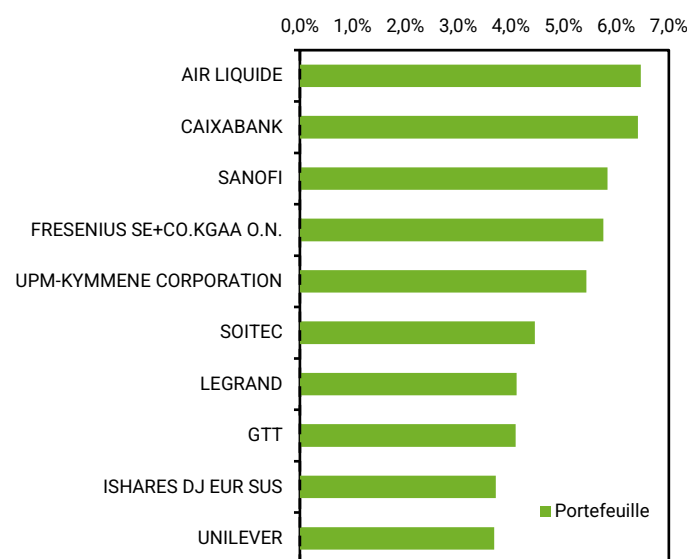


Nous rappelons que la comparaison à l'indice est donnée à titre indicatif et que la stratégie du FCP n'a pas de caractère indiciel.

Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	-7,59%	+4,37%	+2,23%
Indice Div. Réinv.	-2,23%	+7,40%	+4,23%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	16,72%	19,71%	17,18%
Indice Div. Réinv.	18,43%	24,42%	20,63%

10 Principales pondérations



## FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

## PHITRUST

**Phitrust**, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. La recherche d'impact au travers d'un Fcp d'entreprises cotées est au cœur de la démarche de Phitrust, en pleine cohérence avec les piliers de la Société de Gestion : Etre un investisseur expert et impliqué, engagé et de long terme, ainsi qu'un interlocuteur actif, pionnier de l'engagement actionnarial en Europe.

## Commentaires de gestion

Au mois de mai, les marchés ont été sanctionnés par la remontée des taux réels. L'inflation reste à un niveau important et les prévisions de croissance se détériorent. Les principales institutions économiques mondiales ont ainsi revu les prévisions de croissance à la baisse. Le conflit ukrainien n'arrange rien à la situation, en réduisant fortement l'offre de certaines matières premières (pétrole, gaz, blé...). L'UE est d'ailleurs parvenu à un accord pour imposer un embargo sur le pétrole au sein de son sixième paquet de sanctions contre la Russie.

D'un point de vue monétaire, les principales banques centrales (FED, BCE) semblent avoir du mal à maîtriser l'inflation, ce qui pourrait les pousser à remonter les taux à très court terme.

Dans cet environnement économique complexe, la valeur liquidative du portefeuille est restée presque stable sur le mois. Les sociétés énergétiques ont réalisé d'excellentes performances boursières. Au sein du portefeuille, on trouve par exemple GTT, dont le cours de bourse a progressé de presque 17% sur la période. La spécialiste des systèmes de confinement pour le transport en mer de gaz naturel liquéfié (GNL) connaît en effet une forte croissance, dans un contexte où le GNL constitue une alternative crédible au gaz russe.

## Engagement actionnarial

Avec le mois de mai s'annonce la fin de la saison des Assemblées Générales, qui n'ont pas soulevé de sujets majeurs dans l'ensemble, excepté la question des rémunérations qui sont globalement en hausse dans de nombreuses sociétés.

Le mois de mai a néanmoins été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

**UNILEVER** : L'action d'Unilever a marqué une forte activité à la fin du mois de mai, à la suite de l'annonce de l'arrivée de Nelson Peltz au Conseil d'administration du groupe. Le gestionnaire du fonds américain Trian Fund Management, s'est fait remarquer par le passé pour avoir participé à l'amélioration des performances de sociétés de consommations semblables. Sa réputation lui vaut d'être bien accueilli par la société et par le marché qui espèrent un remaniement opérationnel durable et performant.

**SEB** : La politique de rémunération du Président du Conseil, Thierry de La Tour d'Artaise, à partir de juillet 2022, a été approuvée avec 70,65% de votes favorables. Ce résultat assez bas s'explique par l'opposition d'un groupe d'actionnaires détenant environ 9,6% des droits de votes, réunissant surtout des membres de la famille fondatrice, ainsi que l'opposition de plusieurs agences de conseil de vote. En effet, le Président recevra une rémunération fixe annuelle de 950 000€, à laquelle viendront s'ajouter un régime de retraite, et des jetons de présence au Conseil. Les montants totaux sont jugés trop importants.

**SAINT-GOBAIN** : Le fonds londonien Bluebell Capital réclame des changements importants au groupe : d'abord, la scission du groupe pour se concentrer sur les matériaux de construction en cédant l'activité de distribution. Ensuite, le fonds souhaiterait que Pierre-André de Chalendar soit remplacé au Conseil par un Président indépendant, et enfin que le groupe cesse ses relations commerciales avec l'usine Solvay à Rosignano.

**Le dialogue privé que Phitrust entretient avec le Président de Saint-Gobain ne nous conduit pas aux mêmes conclusions que celles tirées par Bluebell Capital, notamment sur le choix du Président indépendant, solution chère aux britanniques mais qui n'a jamais démontré une efficacité supérieure au choix d'un Président venu de l'intérieur du groupe. Mais il est vrai que chez Saint-Gobain la séparation des fonctions devra être pérennisée ; cela n'est pas acquis.**

## Éditorial – L'entreprise doit-elle assumer un rôle politique ?

Les Assemblées Générales 2022 se sont pour la plupart tenues en présentiel et c'est une très bonne chose après deux années successives en virtuel à cause de la pandémie. Si le digital a permis de tenir ces assemblées, elles avaient beaucoup perdu en consistance : discours préenregistrés pour certaines, filtrage des questions pour d'autres qui avaient accepté de jouer le jeu des questions « orales » par SMS ou autre réseau social, rendant inaudibles toute opposition ou critique.

Les assemblées générales en présentiel ont permis de nouveau que chaque actionnaire comprenne, par le style de l'assemblée, la culture de l'entreprise et, par les réponses des dirigeants, leur capacité d'écoute et de dialogue. Malheureusement dans certaines entreprises des militants ont voulu empêcher la tenue des assemblées (chez TotalEnergies) et ont rendu inaudible les présentations (chez BNP Paribas) pour ne citer que ces deux exemples. La critique voire la contestation est légitime, mais empêcher la tenue de ce rendez-vous ne peut que pousser les dirigeants à préférer l'assemblée virtuelle... ce qui empêchera de facto tout dialogue.

## Lire la suite

Olivier de Guerre – Phitrust

*\*Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*